



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 19 février 2018 à 19 h, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

**SONT PRÉSENTS :**

Maire : Monsieur Michel Plourde  
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard  
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne  
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche  
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre  
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

**EST ABSENT :**

Conseiller #3: Vacant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 15 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

**ORDRE DU JOUR**

**MOT D'OUVERTURE:**

**CÉRÉMONIE AFIN DE SOULIGNER LE JOUR DU DRAPEAU NATIONAL DU CANADA:**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;** **Annexe 1.0**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ;**
  - ❖ Adoption du procès-verbal de la séance spéciale d'adoption du budget 2018 tenue le 31 janvier 2018; **Annexe 2.1**
3. **ADMINISTRATION FINANCE**
  - ❖ OMH de Danville – Approbation du budget 2018; **Annexe 3.1**
  - ❖ Avis de motion et présentation du projet de règlement no. 180-2018 décrétant un emprunt de 471 275\$ pour la vidange de l'étang #1 de la Ville de Danville et l'imposition d'une taxe de secteur pour les résidences raccordées au réseau d'égout de la Ville de Danville; **Annexe 3.2**
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - ❖ Présentation du projet de règlement no. 178-2018 modifiant la rémunération des élus; **Annexe 4.1**
  - ❖ Présentation du projet de règlement 179-2018 modifiant le du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux; **Annexe 4.2**
  - ❖ Fédération canadienne des municipalités – renouvellement de l'adhésion 2018; **Annexe 4.3**
  - ❖ Avis public pour la tenue d'une séance de consultation publique pour le projet de Règlement # 173-2017;

**QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

5. **DEMANDE DIVERSES**
  - ❖ Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi – demande de contribution 2018 (2500\$) ; **Annexe 5.1**
  - ❖ M. Yvon Côté – demande pour entailler les érables sur le terrain du

- Réservoir de la Ville ; **Annexe 5.2**
- ❖ Escadron 635 Cadets de l'air – demande d'aide financière 2018 (250\$); **Annexe 5.3**
- ❖ Carnaval des glaces – demande de soutien financier 2018 (1000\$) ; **Annexe 5.4**
- ❖ Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources – partenariat financier (1000\$) ; **Annexe 5.5**
- ❖ Chevaliers de Colomb de Danville – demande de soutien financier 2018 (1000\$) ; **Annexe 5.6**
- ❖ Défi handicap des Sources – demande de soutien financier 2018 (700\$) ; **Annexe 5.7**
- ❖ Expo agricole de Richmond – Annonce pour l'évènement 2018 ; **Annexe 5.8**
- ❖ Jocelyne et Christian Houle – renouvellement de l'entente sur la récupération des chiens et chats pour 2018 ; **Annexe 5.9**
- ❖ CAB des Sources – Semaine des popotes roulantes du 18 au 24 mars – 90\$ ; **Annexe 5.10**
- ❖ COPERNIC – Renouvellement de l'entente pour l'inspection de 100 installations septiques ; **Annexe 5.11**

### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

#### **6. CORRESPONDANCE :**

- ❖ Fédération des Villages-relais du Québec – Élection de votre représentant au sein du Conseil d'administration ; **Annexe 6.1**
- ❖ Tourisme Cantons-de-l'est – Confirmation de renouvellement ; **Annexe 6.2**
- ❖ Mme Karine Vallières, députée de Richmond – Communiqué élections 2018 ; **Annexe 6.3**
- ❖ CAB des Sources – CABane à sucre des Sources – 11 mars 2018 ; **Annexe 6.4**
- ❖ Aréna Connie-Dion – Remerciement ; **Annexe 6.5**
- ❖ MRC des Sources – Passe gratuite pour le Salon des technologies environnementales du Québec les 13 et 14 mars 2018 à Québec ; **Annexe 6.6**
- ❖ MTMDDET – Versement de la 2<sup>e</sup> tranche pour le contrat de déneigement 2017-2018 ; **Annexe 6.7**
- ❖ Commission scolaire des sommets – rapport annuel 2016-2017 ; **Annexe 6.8**

#### **7. VARIA :**

- ❖ Bell Canada – Autorisation pour la localisation des services de Bell Canada suite aux travaux de reconstruction du pont du chemin Craig ; **Annexe 7.1**

#### **8. ÉVÈNEMENTS À VENIR :**

- ❖ Prochaine assemblée : 5 mars 2018
- ❖ Période de dépôt des candidatures pour les élections du 15 avril 2018 : 2 au 16 mars 2018;
- ❖ Soirée pour souligner la Journée de la Femme : jeudi 8 mars 2018;

### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

#### **MOT DE FERMETURE**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

### **PROCÈS-VERBAL**

---

#### **MOT D'OUVERTURE SOUS LE THÈME « QUI SOMMES-NOUS ? »;**

#### **59-2018-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 et adopté à l'unanimité d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour au point « Varia » :

- Aide-financière reçue de la MRC des Sources pour effectuer l'achat d'équipements sportif et récréatif pour la saison hivernale

Et d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié, le tout considérant que tous les membres du conseil ont pu en prendre connaissance au moins 2 jours avant la présente assemblée et qu'un point de varia est prévu à la fin de la séance.

**ADOPTÉ.**

## **60-2018 – Suspension de l'Assemblée – cérémonie du drapeau du Canada**

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 et adopté à l'unanimité de suspendre les travaux administratifs, législatifs et politiques de la Ville de Danville afin de rendre hommage au drapeau canadien.

**ADOPTÉ.**

### **CÉRÉMONIE AFIN DE SOULIGNER LE JOUR DU DRAPEAU NATIONAL DU CANADA:**

Monsieur le Maire : « Citoyens veuillez demeurer assis. Madame Maire suppléante : quelle date et quelle année commémorons-nous ? »

Madame Maire suppléante : « Le 15<sup>ième</sup> jour du mois de février de l'an 1965 »

Monsieur le Maire : « Que s'est-il passé en ce jour ? »

Madame Maire suppléante : « Le jour de l'adoption du drapeau unifolié comme porte-étendard emblématique du pays par le très honorable feu Lester B. Pearson premier Ministre à la Chambre des communes du Parlement d'Ottawa »

Monsieur le Maire : « Conseiller du siège no 5, en quoi ce jour revêt un caractère particulier ? »

Conseiller du siège no 5: « Notre drapeau est le symbole de notre souveraineté »

Monsieur le Maire : « Conseiller du siège numéro 5 je vous désigne à donner des instructions au conseiller du siège numéro 4 à porter le drapeau et de le placer à la droite du cercle du Conseil et le public et face à celui-ci afin de procéder à une présentation du drapeau canadien que je ferai ».

Conseiller du siège no 5 : « Conseiller du siège numéro 4 par la demande de Monsieur le Maire, veuillez porter le drapeau et vous placer entre le cercle du Conseil et le public, à la droite du public et face à celui-ci afin de procéder à une présentation du drapeau canadien par monsieur le Maire. »

Monsieur le Maire : « Conseillers/conseillère, veuillez vous lever ».

**(Le Maire se déplace à l'avant à droite du Conseiller no 4 face au public.)**

Monsieur le Maire à la personne désignée : « Je vous présente le drapeau unifolié. Le fond blanc représente le caractère hivernal du Canada, les bandes rouges représentent de l'est en ouest, d'une mer à l'autre. La feuille d'érable rouge à 11 pointes représente les provinces et territoires ».

Monsieur le Maire : « Public, citoyens veuillez-vous lever. Conseiller du siège no 4 veuillez placer le drapeau unifolié droit et haut. »

**(Nous observons un moment de silence en plaçant notre main droite sur notre cœur (silence) (mot personnel du Maire))**

« Conseiller du siège 4 veuillez remettre le drapeau au Conseiller du siège no 5 pour qu'il le remette à son emplacement officiel ».

« Ceci termine notre célébration, nous allons reprendre notre assemblée ».

### **61-2018- Réouverture de la séance publique:**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité que la présente séance soit rouverte afin que le conseil puisse procéder aux travaux administratifs, législatifs et politiques de la Ville de Danville.

**ADOPTÉ.**

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :**

### **62-2018-Adoption du procès-verbal de la séance spéciale d'adoption du budget 2018 tenue le 31 janvier 2018;**

Il est proposé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité que le procès-verbal de la séance spéciale sur le budget 2018 tenue le 31 janvier 2018 est adopté tel que soumis, le tout considérant que l'ensemble des élus ont eu l'opportunité de le lire et de le commenter au moins 2 jours avant la présente séance et que les corrections demandées ont été effectuées, par conséquent, il y a dispense de lecture de ce procès-verbal en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

**ADOPTÉ.**

## **ADMINISTRATION FINANCE**

### **63-2018-OMH de Danville – Approbation du budget 2018;**

**ATTENDU QUE** le budget 2018 présenté par l'OMH de Danville a été accepté par la Société d'habitation du Québec le 28 novembre 2017 ;

**ATTENDU QUE** ce budget prévoit des revenus de 52 903\$ et des dépenses de 113 588\$, le tout pour un déficit des dépenses sur les revenus de 60 685\$ ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Danville est responsable du paiement de 10% du budget annuel de l'OMH de Danville ;

**ATTENDU QUE** la contribution de la Ville de Danville s'élève à 6 068\$ pour 2018 ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4, secondé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 et adopté à l'unanimité que le budget 2018 de l'OMH accepté par la Société d'habitation du Québec soit également accepté par la ville de Danville et que la somme de 6 068\$, représentant la portion que la municipalité doit assumer en vertu des ententes en vigueur soit versée à l'OMH de Danville.

**ADOPTÉ.**

**AVIS DE MOTION** et présentation du projet de règlement est donné par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption le règlement no. 180-2018 décrétant un emprunt de 471 275\$ pour la vidange de l'étang #1 de la Ville de Danville et l'imposition d'une taxe de secteur pour les résidences raccordées au réseau d'égout de la Ville de Danville;

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Présentation du projet de règlement no. 178-2018 modifiant la rémunération des élus** est effectué par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2. Le projet de règlement prévoit que la rémunération de base du maire est fixée à 13 209,37\$ et celle de chaque conseiller est fixée à 6 604,68\$, et que tout membre du Conseil reçoit, en plus de la rémunération, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération de base qu'il reçoit. Pour l'exercice de ses fonctions de maire suppléant, celui-ci a droit de recevoir une rémunération supplémentaire de 125\$ par mois et pour l'exercice de ses fonctions de substitut du maire à la table des maires de la MRC, celui-ci a droit de recevoir une rémunération supplémentaire de 75\$ par mois. La rémunération de base et l'allocation de dépenses telles qu'établies par le présent règlement seront indexées de 2% à la hausse, pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du présent règlement.

**Présentation du projet de règlement 179-2018 modifiant code d'éthique et de déontologie des élus municipaux** est effectué par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6. Le projet de règlement prévoit les valeurs de la municipalité qui doivent guider les membres du Conseil de ville dans l'exercice de leurs fonctions afin de prévenir, notamment, toute situation où l'intérêt personnel d'un membre du conseil pourrait influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions, toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ainsi que le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

## **64-2018-Fédération canadienne des municipalités – renouvellement de l’adhésion 2018;**

**ATTENDU QUE** la FCM est vouée à améliorer la qualité de vie dans toutes les collectivités en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et redevables;

**ATTENDU QUE** la FCM a joué un rôle majeur pour obtenir le remboursement de 100 % de la TPS pour tous les gouvernements municipaux;

**ATTENDU QUE** grâce aux efforts de la FCM, le gouvernement du Canada a accepté de partager avec les gouvernements municipaux 5 cents le litre de la taxe d’accise fédérale sur l’essence;

**ATTENDU QUE** la FCM est une source d’expertise et de pratiques exemplaires pour la gestion et de la prestation des services municipaux;

**ATTENDU QUE** le fonds municipal vert de la FCM est une source potentielle de prêts à faible taux d’intérêt et de subventions visant à améliorer les services environnementaux municipaux;

**ATTENDU QUE** la cotisation à la FCM représente une infime fraction des avantages obtenus annuellement;

**ATTENDU QUE** chaque nouveau membre contribue à renforcer la voix de la FCM et nos chances de succès;

**ATTENDU QU’**en adhérant à la FCM, la Ville de Danville permet à la MRC des Sources d’obtenir une voie et des entrées à la FCM puisque ni la MRC, ni les autres municipalités la constituant en sont membre;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 et adopté à l’unanimité que la ville de Danville adhère à la FCM en versant la cotisation prescrite de 805,39\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ.**

## **65-2018-Avis public pour la tenue d’une séance de consultation publique pour le projet de Règlement # 173-2017**

Il est proposé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1, secondé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 et adopté à l’unanimité qu’une séance de consultation publique relativement au projet de règlement 173-2017 modifiant le règlement de zonage no. 146-2015 de manière à ajouter le groupe d’usage I4 « Industrie lourde » dans la zone I52 et de modifier les limites des zones M54, Ré 55 et P70 soit tenue le 6 mars prochain à 19h au centre Mgr Thibault et que la tenue de cette assemblée soit publicisée via les médias locaux.

**ADOPTÉ.**

### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

**Madame Joannie Bédard** : Mme Bédard désire savoir quelles sont les zones qui sont touchées par le règlement 173-2017.

**Monsieur Gilles Vachon** : M. Vachon est accompagné de divers résidents du Lac Perkins et ils veulent savoir si M. Christian Perreault, qui a annoncé sa candidature au poste de conseiller au siège #3 pour les élections partielles peut se présenter aux élections municipales malgré un litige l’opposant à la municipalité. La directrice générale répond que si M. Perreault respecte les règlements énoncés par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, rien de l’empêche de se présenter, malgré son conflit avec la municipalité. Seulement, lorsqu’il sera question de ce dossier, M. Perreault devra se retirer de la table des discussions et ne pourra participer aux discussions des autres membres du conseil en lien avec ce dossier. M. Vachon demande également combien a coûté ce dossier aux contribuables de la ville de Danville. M. le maire répond que pour 2017, les frais judiciaires représentent environ 11 000\$, excluant le temps et les frais de déplacement des fonctionnaires municipaux.

### **DEMANDE DIVERSES**

## **66-2018-Trio étudiant Desjardins pour l’emploi – demande de contribution 2018 (2500\$) ;**

Monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 s’abstient de vote pour cette résolution considérant qu’il est un employé de la SADC des Sources, qui gère ce programme.

**ATTENDU QUE** le *Trio étudiant Desjardins pour l'emploi* entreprend sa 23<sup>e</sup> édition ;

**ATTENDU QUE** ce programme offre aux étudiants l'opportunité d'œuvrer dans la région et de se faire connaître auprès d'employeurs ;

**ATTENDU QUE** le programme comporte deux volets, à savoir le volet Apprenti-stage et le volet Expérience Travail-été ;

**ATTENDU QUE** le volet Apprenti-stage permet aux étudiants du secondaire d'acquérir un premier contact avec le marché du travail par le biais d'une expérience de stage d'une durée de 80 heures au sein d'un organisme sans but lucratif ;

**ATTENDU QUE** le volet Expérience Travail-été permet d'embaucher des étudiants pour la saison estivale et de recevoir une subvention salariale de 2\$ de l'heure jusqu'à concurrence de 420\$ par étudiant, le tout afin que les jeunes de la région puissent acquérir une expérience de travail dans la région et contrer l'exode vers les grands centres ;

**ATTENDU QU'**en 2017, c'est 33 étudiants qui ont bénéficié de ce programme et qui ont travaillé sur le territoire de la Ville de Danville ;

**ATTENDU QUE** le programme *Trio étudiant Desjardins pour l'emploi* a fait ses preuves au fil des ans et que les impacts de celui-ci sont positifs pour toute la MRC des Sources ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité que la municipalité accorde une aide financière de 2 500\$ au Trio étudiant Desjardins pour l'emploi pour l'année 2018.

**ADOPTÉ.**

**M. Yvon Côté – demande pour entailler les érables sur le terrain du réservoir de la Ville ;**

Après discussion, il est convenu de maintenir la décision prise le 6 février 2017 par la résolution 58-2017, soit de suspendre pour une période de 12 mois le droit d'entailler les érables situés sur le terrain du réservoir d'eau potable de la Ville de Danville.

**67-2018-Escadron 635 Cadets de l'air – demande d'aide financière 2018 (250\$) ;**

Il est proposé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville accorde une aide financière de 250\$ à l'escadron 635 de Cadets de l'air pour l'année 2018.

**ADOPTÉ.**

**68-2018-Carnaval des glaces – demande de soutien financier 2018 (1000\$) ;**

Il est proposé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville accorde une aide financière de 1000\$ au Carnaval des glaces pour l'édition 2018, le tout considérant également le 5<sup>e</sup> anniversaire de la reprise ainsi que le 30<sup>e</sup> édition depuis la création de l'évènement.

**ADOPTÉ.**

**69-2018-Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources – partenariat financier (1000\$) ;**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville offre un soutien financier d'un montant de 1000\$ pour l'année 2018 à la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources.

**ADOPTÉ.**

### **70-2018-Chevaliers de Colomb de Danville – demande de soutien financier 2018 (1000\$) :**

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville accorde aux Chevaliers de Colomb de Danville l'aide financière suivante pour l'année 2018 :

- Activité du pain partagé : 250\$
- Activités de la fin de semaine du 31 août au 2 septembre 2018 : 500\$
- Guignolée : 250\$

Le tout pour un montant total de 1000\$.

**ADOPTÉ.**

### **71-2018-Défi handicaps des Sources – demande de soutien financier 2018 (700\$) :**

**ATTENDU QUE** les municipalités ont la responsabilité d'accueillir ou de s'assurer de l'accueil des enfants handicapés dans les services d'activités estivales (SAE) ;

**ATTENDU QUE** les municipalités peuvent déléguer cette responsabilité à un organisme offrant les services d'accompagnement ;

**ATTENDU QUE** l'Association Régionale en Loisir et Promotion pour les Personnes handicapées de l'Estrie (ARLPPHE) et Service Canada contribuent financièrement aux services d'activités estivales, mais que ceux-ci ne couvrent pas tous les frais d'embauche d'accompagnateurs qualifiés ;

**ATTENDU QUE** Défi Handicap des Sources a démontré depuis 5 ans qu'il peut offrir les services d'accompagnement à ses jeunes et que les parents y sont pleinement satisfaits ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville contribue financièrement pour le montant de 700\$ aidant ainsi Défi Handicap des Sources à engager des intervenants qualifiés et à offrir un service de qualité.

**ADOPTÉ.**

### **Expo agricole de Richmond – Annonce pour l'évènement 2018 :**

Le comité organisateur de l'Expo agricole de Richmond informe la Ville de Danville que l'an dernier, aucune publicité n'a été insérée dans le livre de l'Expo malgré la contribution financière de la municipalité. A ce titre, la publicité sera insérée dans le livre de 2018 sans aucuns frais pour la Ville de Danville.

### **72-2018-Jocelyne et Christian Houle – renouvellement de l'entente sur la récupération des chiens et chats pour 2018 (860,04\$ + tx) :**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité d'accepter l'offre de service de madame Jocelyne Houle et de monsieur Christian Houle, pour récupérer les chiens et les chats recueillis sur le territoire de la municipalité de Danville pour l'année 2018 au coût de 71,67\$ par mois, pour un total de 860,044\$ par année plus les taxes applicables, le tout conformément aux termes et modalités de l'offre de service soumis au conseil de ville.

**ADOPTÉ.**

### **73-2018-CAB des Sources – Semaine des popotes roulantes du 18 au 24 mars – 90\$ :**

**ATTENDU QUE** la semaine des popotes roulantes aura lieu du 18 au 24 mars 2018 ;

**ATTENDU QUE** le Centre d'Action Bénévole des Sources sollicite la Ville de Danville pour payer le repas des bénéficiaires du service le mardi 20 mars 2018 ;

**ATTENDU QUE** c'est environ 15 repas qui seront livrés au coût de 6\$ par repas, pour un total de 90\$ ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1, secondé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 et adopté à l'unanimité que la Ville de

Danville octroi une aide financière de 90\$ au Centre d'Action bénévole des Sources pour l'offre de repas à ses usagers dans le cadre de la semaine des popotes roulantes.

**ADOPTÉ.**

**74-2018-COPERNIC – Renouvellement de l'entente pour l'inspection de 100 installations septiques (4 200\$ + tx) :**

**ATTENDU QUE** depuis le 12 août 1981, les municipalités sont responsables d'exécuter et de faire exécuter le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);

**ATTENDU QUE** les municipalités ont compétence dans les domaines de la salubrité et des nuisances selon l'article 4 de la *Loi sur les compétences municipales (LCM)* et doivent prendre les moyens qui s'imposent pour faire cesser les nuisances ou les causes d'insalubrité conformément à l'article 3 du Q-2, r.22 et à l'article 25.1 de la LCM.;

**ATTENDU QUE** l'article 25.1 de la LCM permet aux municipalités, aux frais du propriétaire de l'immeuble, d'installer, d'entretenir tout système de traitement des eaux usées d'une résidence isolée au sens du Règlement (Q-2, r.22) ou le rendre conforme à ce règlement

**ATTENDU QUE** selon l'article 3 du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, nul ne peut rejeter ni permettre le rejet dans l'environnement des eaux provenant du cabinet d'aisances, des eaux usées ou des eaux ménagères d'une résidence isolée;

**ATTENDU QUE** le 10 janvier 2018, l'organisme de COncertation Pour l'Eau des bassins versants de la Rivière NICOlet (COPERNIC) a déposé une offre de services à la ville de Danville pour effectuer le relevé sanitaire de fosses septiques sur le territoire de la municipalité et ce, afin d'évaluer la conformité des installations présentes sur le territoire municipal;

**ATTENDU QUE** le coût pour le relevé sanitaire des résidences s'élève, pour 100 résidences, à 40\$ par résidence ou 4 000\$ plus les taxes applicables;

**ATTENDU QUE** ces frais incluent :

- a) L'élaboration des outils et de l'échéancier pour la visite des propriétés (procédures de relevés, fiches terrain, système de consignation papier, etc.);
- b) Relevé sanitaire des installations septiques du territoire afin de dresser un portrait de la situation;
- c) Intégration de l'ensemble des informations recueillies dans une base de données;
- d) Distribution d'une trousse de sensibilisation à chaque propriétaire;
- e) Rédaction d'une fiche personnalisée destinée à chaque propriétaire, faisant état du classement de son installation septique avec justification à l'appui;

**ATTENDU QU'**à ces frais s'ajoutent des frais de 200\$ pour la remise et la présentation du rapport ainsi que de la base de données des informations recueillies au cours du mandat;

**ATTENDU QUE** COPERNIC a déjà effectué plus de 200 relevés sanitaires pour la Ville de Danville en 2016 et en 2017 et que l'attribution de ce mandat est faite dans un esprit de continuité afin que la municipalité puisse recueillir des informations et évaluer les installations septiques sur l'ensemble de son territoire.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité d'octroyer le mandat à COPERNIC pour effectuer les relevés sanitaires de 100 résidences sur le territoire de la ville de Danville au cours de la saison estivale 2018 pour la somme de 4200\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ.**

**QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

Aucune question de la part des citoyens.

**CORRESPONDANCE :**

Fédération des Villages-relais du Québec – Élection de votre représentant au sein du Conseil d'administration :



Remettre ce point à la séance du 5 mars 2018 puisque monsieur le maire Michel Plourde désire en parler plus amplement afin de déterminer si un membre du Conseil de ville est intéressé par un poste au sein du Conseil d'administration de Village-relais.

Tourisme Cantons-de-l'est – Confirmation de renouvellement :

Mme Karine Vallières, députée de Richmond – Communiqué élections 2018 :

**75-2018-Envoie d'une lettre de remerciement à Mme Karine Vallières, député de Richmond, pour ses 6 années de service**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité qu'avant la fin de son mandat, la Ville de Danville fasse parvenir une lettre de remerciement à Mme Karine Vallières pour ses 6 années de service au sein de la communauté en tant que député de Richmond.

**ADOPTÉ.**

CAB des Sources – CABane à sucre des Sources – 11 mars 2018 :

Aréna Connie-Dion – Remerciement :

MRC des Sources – Passe gratuite pour le Salon des technologies environnementales du Québec les 13 et 14 mars 2018 à Québec :

Monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5, et madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 démontre de l'intérêt pour assister à au Salon des technologies environnementales. Il est donc convenu que la directrice générale procède à leur inscription.

MTMDET – Versement de la 2<sup>e</sup> tranche pour le contrat de déneigement 2017-2018 :

Commission scolaire des sommets – rapport annuel 2016-2017 :

**VARIA :**

**76-2018-Bell Canada – Autorisation pour la localisation des services de Bell Canada suite aux travaux de reconstruction du pont du chemin Craig :**

**ATTENDU QUE** suite aux travaux de reconstruction du pont du chemin Craig, Bell Canada doit relocaliser ses câbles dans la nouvelle emprise du MTQ ;

**ATTENDU QUE** le plan de relocalisation des installations a été fourni à la Ville de Danville ;

**ATTENDU QUE** le plan respecte la réglementation de la Ville de Danville et que les travaux seront effectués dans l'emprise du MTQ ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville autorise les travaux de relocalisation des installations de Bell Canada selon les plans soumis aux membres du Conseil de Ville, le tout conditionnellement à ce qu'un plan de circulation soit fourni à la municipalité avant le début des travaux dans le cas où la circulation devrait être déviée pour la réalisation de ces travaux.

**ADOPTÉ.**

**Aide financière – MRC des Sources 1033\$ - Achat de matériel d'hiver**

Madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 informe les membres du conseil qu'à la suite d'une aide financière octroyé par Vita Source, la ville de Danville bénéficie d'une somme de 1033\$ afin de procéder à l'achat d'équipement de loisir et de sports pour la saison hivernale. Les achats seront effectués dans les prochaines semaines et le matériel sera disponible au parc du centre Mgr Thibault ainsi qu'au parc Grenier dans le domaine Boudreau.

**ÉVÈNEMENTS À VENIR :**

- ❖ Période de dépôt des candidatures pour les élections du 15 avril 2018 : 2 au 16 mars 2018;
- ❖ Carnaval sucré qui aura lieu au parc Grenier situé dans le Domaine Boudreau : 3 mars 2018

- ❖ Prochaine assemblée : 5 mars 2018
- ❖ Soirée pour souligner la Journée de la Femme : jeudi 8 mars 2018 (madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1 donnent des informations au public sur cette soirée);

### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

**Monsieur Georges Demers** : Est-ce que le conseil pense offrir un escompte sur le compte de taxes si les gens paient en entier leur compte lors du premier versement ? Monsieur le maire Michel Plourde répond que ce n'est pas prévu cette année, mais qu'il faudra y réfléchir pour 2019 puisque certaines municipalités le font. Cependant, il faut chiffrer la dépense, mais aussi les bénéfices avant d'aller de l'avant avec cette demande.

**Monsieur Gilles Vachon** : M. Vachon désire savoir si un propriétaire qui possède plusieurs terrains sur le territoire peut faire fusionner ses différents dossiers ensemble afin d'avoir un seul compte de taxes et de surcroît, payer une seule fois le taux de base. Madame Caroline Lalonde, directrice générale et secrétaire-trésorière répond que c'est possible pour des terrains contigus, mais pas pour des terrains qui ne se touchent pas ou qui ne sont pas séparés par une rue sur le territoire. Plusieurs citoyens ont plusieurs lots de regroupés sur un seul compte de taxes. Par contre, pour ce faire, il faut vraiment que les lots soient contigus.

**Monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2** : M. Dionne revient sur la question de M. Demers et il ajoute qu'avant d'aller dans cette direction, il aimerait savoir s'il est possible de faire une estimation du nombre de citoyens qui paient leur compte de taxes d'un seul coup.

**Madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6** : M. Boissé rappelle que c'est la semaine de la persévérance scolaire. Dans le cadre de cette semaine, la Ville de Danville a distribué des crayons aux élèves de l'école Masson et les conseillers Jean-Guy Dionne, Jean-Guy Laroche et Daniel Pitre étaient également présents avec Mme Boissé afin de rencontrer les élèves de l'école Masson et de leur remettre des crayons.

### **MOT DE FERMETURE**

#### **77-2018-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h29, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 que la présente assemblée soit levée.

**ADOPTÉ.**

X \_\_\_\_\_  
Michel Plourde, maire

X \_\_\_\_\_  
Caroline Lalonde, directrice générale  
Secrétaire-trésorière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec